

Echiquier Health Impact For All

**FR0013441714 FR0013441722 FR0013441730 FR00140075Q9**

Vous êtes porteurs du fonds Echiquier Health Impact For All géré par La Financière de l'Echiquier et nous vous remercions de votre confiance.

Nous tenons à vous informer de la mise à jour de la documentation réglementaire pour intégrer les évolutions décrites ci-dessous. Ces modifications seront applicables à compter du 16.12.2025.

### **Modification de la politique tarifaire**

Evolutions n'affectant que les part A (FR0013441714) ; part I (FR0013441730) ; part F (FR00140075Q9)

Dans le prolongement des évolutions de la doctrine AMF relative aux frais de gestion introduisant la possibilité d'opter pour un prélèvement des frais de fonctionnement et autres services sur la base d'un forfait, La Financière de l'Echiquier a fait le choix de faire évoluer la présentation des frais dans ses prospectus.

Ce taux forfaitaire; établi à 0.09% de l'actif net, peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Désormais, par souci de transparence, cette nouvelle présentation permettra de distinguer les frais de gestion financière d'une part des frais de fonctionnement et autres services d'autres part.

Ainsi, ce changement de présentation ne provoque dans aucun cas une hausse des frais subis par les investisseurs. En effet, la somme des « frais de gestion financière » et des « frais de fonctionnement et autres services » est identique au niveau actuel des « Frais de gestion financière et frais administratifs externes » .

Evolutions n'affectant que la part G (FR0013441722)

Dans le prolongement des évolutions de la doctrine AMF relative aux frais de gestion introduisant la possibilité d'opter pour un prélèvement des frais de fonctionnement et autres services sur la base d'un forfait, La Financière de l'Echiquier a fait le choix de faire évoluer la présentation des frais dans ses prospectus.

Ce taux forfaitaire de 0.09% peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Désormais, par souci de transparence, cette nouvelle présentation permettra de distinguer les frais de gestion financière d'une part des frais de fonctionnement et autres services d'autres part.

En parallèle, la société de gestion a décidé de baisser sa rémunération globale. Ainsi, les frais vont évoluer comme suit :

Echiquier Health Impact For All - Part G ( <b>FR0013441722</b> )			
Avant		Après	
Frais de gestion financière et frais administratifs externe à la société de gestion	<b>1,35% TTC maximum</b>	Frais de gestion Financière	<b>1,16% TTC maximum</b>
		Frais de fonctionnement et autres services	<b>0,09% TTC maximum</b>

#### **Mise en conformité avec le label ISR**

Afin de répondre aux exigences du label ISR de l'Etat français, la stratégie extra-financière du fonds a été adaptée.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) du Fonds, disponible sur le site internet ([www.lfde.com](http://www.lfde.com)).

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel pour toute demande d'information complémentaire concernant ces modifications ou plus globalement vos placements financiers.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

**La Direction Générale de la Financière de l'Échiquier**